

Inscription cours de Yoga :  
avec Camille Gondard

Descriptif du cours :

Yoga flow

Ce cours, accessible à tous les niveaux, est adaptable aux participants. Après un warm up liant Hatha yoga et mouvements rythmiques l'essentiel du cours suit la dynamique dansée d'un cours de vinyasa avec un flow plus ou moins rapide en fonction des besoins. Dans chaque cours une pratique de pranayama ( contrôle du souffle ) et de dharna ( méditation, concentration ) est proposée.

Portes ouvertes : Le 11 & 18 septembre sont des portes ouvertes avec participation libre pour découvrir ce cours. Le premier cours démarre le 25 septembre.

Dates et horaires :

Tous les mercredis soirs de 19:00 à 20:15. Arrivée souhaitée à 18:45.

Les horaires pourront être légèrement aménagées en fonction de la disponibilité de la salle.

Le matériel est a disposition, seul des vêtements de sports sont a apporté ainsi qu'une gourde.

Tarifs :

Pour une inscription à l'année les cours reviennent à 12€ ( d'octobre à aout, environ 36 cours ) soit un total de 430€.

La carte de 10 cours est à 15€ le cours soit un total de 150€.

Le cours en entrée libre est à 18€.

Toutes inscriptions s'effectuent en signant le contrat et la décharge de responsabilité.

Un maximum de 8 participants par cours est demandé. Ainsi, et pour le confort de tous, les participants à l'année préviendront de leurs absences éventuelles et les participants à la carte & entrée libre, de leurs présences.

NOM :

PRENOM :

AGE :

Inscription à l'année : 430€

Carte de 10 cours : 150€

Entrée libre : 18€

Règlement par chèque à l'ordre de Camille Gondard ou en liquide.

COMPLEMENT D'INFORMATION :

SIGNATURE ( précédée de la mention « lu et accepté » ) :

« lu et approuvé. »  
Camille Gondard  
s'équilibrer.com



## FORMULAIRE DE DECHARGE DE RESPONSABILITE POUR PARTICIPER AUX COURS DE YOGA.

Par ce présent formulaire, Le « Dojo les sens du monde » et ses partenaires, permettant aux participants de s'inscrire et de participer aux cours de Yoga Vinyasa et Hatha yoga avec Camille Gondard, se déchargent de toutes responsabilités en cas d'accident.

Le participant, en signant au bas de cette page, garantit, volontairement, la décharge de responsabilité de la part du « Dojo les sens du monde » et de ses partenaires de tout accident, lésion, blessure, maladie, mort, perte et dommage à une personne, à une propriété ou autres conséquences subies par la participation à l'activité.

Dans le cas où le participant serait blessé, celui-ci accepte d'assumer toute obligation financière, soit par l'assurance maladie de ce dernier, soit par tout autre moyen de coûts médicaux engagés. « Le Dojo les sens du monde » et ses partenaires n'assument aucune responsabilité pour des coûts médicaux, blessures ou dommages subis par le participant en relation avec l'activité.

L'attestation de ce document garantit que le participant assume expressément tout risque de préjudice corporel ou de dégâts matériels subis et affirme que le « dojo du monde et ses partenaires » ne seront en aucun cas responsables.

Le participants est conscient des dangers potentiels en s'engageant dans l'activité proposée. Ce document est une décharge de responsabilité, un désistement du participant face à son droit légal de recouvrir à des dommages dans le cas d'un préjudice. Un contrat entre le participant et « le dojo les sens du monde » et ses partenaires que le participant signe de sa propre volonté.

Nom du participant : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature du participant ou du responsable légal précédée de la mention « lu et approuvé » :

« lu et approuvé. »  
Camille Gondard  
s'équilibrer.com

